



*Année scolaire 2019-2020*

**Aux parents des enfants de 1P  
inscrits à l'accueil de midi**

---

**Concerne : moment de repos pour les enfants de 1P**

Madame, Monsieur,

Durant la prise en charge de midi, un moment de repos est organisé après le repas. Il est obligatoire pour les enfants de 1P mais reste ouvert aux autres enfants qui le désirent et en fonction des places disponibles.

Ce moment de calme et de tranquillité pour les plus petits a pour objectifs de :

- Donner un espace pour se détendre et se retrouver dans le calme
- Offrir un moment privilégié qui les isole du collectif
- Permettre un moment de repos pour mieux appréhender les activités scolaires et parascolaires de l'après-midi

Afin d'améliorer le confort de votre enfant, nous vous invitons à lui fournir un drap ou une couverture ainsi qu'un objet familier, tous marqués à son nom.

En restant à disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

L'équipe parascolaire